

ETAT DES SALAIRES (1)

dus pour la semaine de 7 au 17 1951  
aux JOURNALIERS occupés à (2) l'entretien des véhicules de conducteurs nouveaux  
suivant détail ci-dessous:

Catégorie (3)	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Nombre de journées	Salaire journalier	Montant des salaires
Journaliers								86	13	918
									FL 12	
										1.130
TOTAUX :										



Arrêté à la somme de (4) Mille cent francs

Vu payer: A Ruhengeri, le 31.1.1951

Les témoins, NGARAMBE J. Dauan

(5) Le S. S. RONDIAO

BARIGIRA A.

Dau

*[Handwritten signature]*

Vu pour approbation, vérification et imputation à charge de l'article 92 09 015 03 01 93 du et inscription à la fiche 1 ter, n° 6

Le sous-gestionnaire des crédits.  
DIRECTEUR de CASTERLE A.T.

(1) Un état séparé par travail ou chantier à adresser d'après carnet ou liste d'appel. Livre de caisse n°.....  
(2) Indication du travail ou chantier.  
(3) Capitas, sentinelles, travailleurs, porteurs d'eau, etc....  
(4) En toutes lettres.  
(5) Qualité et signature du fonctionnaire qui établit l'état.

Am de venit si parte de  
an L.C.H. 1964  
La aceasta adresa  
1964

*subscrip*



